«Le Nouvelliste» vous présente une série estivale consacrée à la place et au rôle de la femme en Valais, de 1815 à nos jours. Pour en savoir plus sur l'association: www.via-mulieris.ch

Femmes migrantes en Valais: l'émergence de la parole

osilda n'aura connu de la Suisse et du Valais que quelques vergers et une ligne de chemin de fer entre l'Ancien Stand et l'aéroport. Dans les années quatre-vingt, son mari travaillait en Suisse comme saisonnier. Insupportable séparation: Rosilda préféra finalement pour elle et son bébé une vie de clandestins en Suisse, de 1986 à 1989. Un destin de femme invisible, inaudible.

Une décennie plus tard, la Suisse accueille des populations bien plus diversifiées, dont une proportion croissante de femmes. Les réfugiées comme celles de la guerre des Balkans ont souvent suivi leur mari. Entendues par les autorités, elles ne souhaitent guère parler de leurs propres épreuves. Les questions d'honneur pèsent lourd: impossible par exemple d'évoquer les

viols utilisés comme arme de guerre. Privées de ce fait de la protection de la Suisse et de la possibilité de se remettre de ces traumatismes, certaines femmes cumulent exil géographique et exil d'ellesmêmes. De nos jours, combien de Syriennes, d'Afghanes vivent-elles ce même cauchemar? Non pas invisibles, mais bel et bien inaudibles. Ouoi de plus féminin cependant que de faire émerger la parole? Par leur engagement pour la communauté, par leur témoignage, femmes plusieurs vivant Monthey, Sion ou Sierre ont reçu le Prix femme exilée, femme engagée ces quinze dernières années. Interprètes, chacune à sa manière, elles ont refusé que le silence et la méfiance s'installent. Elles leur ont préféré la création artistique, la rencontre.

Ce sont également des Valaisannes d'adoption, qui ont parlé à visage découvert de l'excision et du mariage forcé dans deux films documentaires, donnant l'impulsion à un travail interdisciplinaire en faveur des droits des filles et des femmes. L'adoption par le Parlement fédéral, en juillet 2012, de l'article 124 du Code pénal qui punit explicitement les mutilations génitales féminines, en est une des conséquences. Parole(s) entendue(s).

GENEVIÈVE LÉVINE

MEMBRE DU COMITÉ SUISSES-IMMIGRÉS

«Les femmes exilées ont refusé que le silence et la méfiance s'installent. Elles leur ont préféré la création artistique, la rencontre.»

